## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Novatec Fluid Fe max**

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

## RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Novatec Fluid Fe max

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS

49 Avenue Georges Pompidou 92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56

Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS): 01 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2. Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas un mélange dangereux

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Information supplémentaire : EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur

demande.

## 2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

## RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>=45 - <= 50

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### **RUBRIQUE 4. Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'inhalation : Après inhalation de produits de décomposition : En cas

d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason

en aérosol (atomiseur). Repos, air frais, secours médical.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

En cas de contact avec les

yeux

: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15

minutes. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction : Poudre sèche

inappropriés Sable

Référence: FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant la : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés : Monoxyde d'azote, dioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

: Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection :

de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer à l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils pour une manipulation : Protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas laisser sécher.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Ne pas laisser sécher. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de la chaleur. Température de stockage : 5 - 35 °C.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

## RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**DNEL** 

Nitrate d'ammonium : Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets spécifiques

Durée d'exposition: 1 jour

Valeur: 37,6 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Effets spécifiques

Durée d'exposition: 1 jour

Valeur: 21,3 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Effets spécifiques

Durée d'exposition: 1 jour

Valeur: 12,8 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets spécifiques

Durée d'exposition: 1 jour Valeur: 11,1 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** 

Nitrate d'ammonium : Eau douce

Valeur: 0,45 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,045 mg/l

Valeur Limite Plafond Valeur: 4,5 mg/l

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection. Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374): Standard - Le choix d'approprié dépend du matériel, et également de la qualité des gants. Le degré de protection changera du fabricant au fabricant. Car le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériel de gant ne peut pas être calculée à l'avance et a donc pour

être vérifiée avant l'application.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de

protection totale) (EN 166)

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le

travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

#### RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: liquide

Couleur : spécifique du produit

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH: env. 7,2, 20 °C

Température de cristallisation : env. -5 °C

Intervalle d'ébullition : env. 110 °C Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure : Non explosif Limite d'explosivité, supérieure : Non explosif Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité: env. 1,25 g/cm3, 20 °C

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: noctanol/eau : Non applicable

Température d'autoinflammabilité : n'est pas auto-inflammable

#### conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Novatec Fluid Fe max**

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

Température d'inflammation : Non applicable

Décomposition thermique : env. 130 °C, Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition

thermique., Une décomposition thermique est possible au-dessus de la température indiquée.

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : N'est pas considéré comme une substance oxydante

#### 9.2 Autres informations

Aucune

#### RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites,

substances réagissant aux acides et aux bases, substances susceptibles d'être inflammables ou oxydables, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des

hydrocarbures chlorés, composés organiques.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : Azote monoxyde, dioxyde

d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

## **RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

## **Produit**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.000 mg/kg, Rat

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Possibilité d'irritation en cas d'action prolongée sur la peau.

Lésions oculaires

: Produit non classé - OCDE 405.

graves/irritation oculaire

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire ou : Résultat: non sensibilisant

cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH

(Système Global Harmonisé)

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

: Pas toxique pour la reproduction Toxicité pour la reproduction

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets

tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition

unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition

répétée.

#### **Composant:**

#### Nitrate d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.950 mg/kg, Rat, OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l, Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50: > 5.000 mg/kg, Rat, OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Lapin, Résultat: non irritant, OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

: Lapin, Résultat: Irritant, OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

: Résultat: négatif, OCDE ligne directrice 471 Génotoxicité in vitro

Cancérogénicité : Rat, Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet

cancérigène.

: Rat, Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la Toxicité pour la reproduction

fertilité.

Tératogénicité Rat, Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets

tératogènes.

#### conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Novatec Fluid Fe max**

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

: Rat, Oral(e), Durée d'exposition: 28 jours, NOAEL: >1.500

mg/kg

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

: Rat, Oral(e), Durée d'exposition: 52 semaines, NOAEL: =256

mg/kg, OCDE ligne directrice 453

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

: Rat, Par inhalation, Durée d'exposition: 2 semaines, NOAEL: >=185 mg/kg, Toxicité par inhalation par doses répétées:

étude à 28 jours ou à 14 jours.

## **RUBRIQUE 12. Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons : 422 mg/l, 48 h, Cyprinus carpio (Carpe), CL50.

Toxicité pour les algues : NOEC: 83 mg/l, 168 h, Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

#### **Composants:**

#### Nitrate d'ammonium:

Toxicité pour le poisson : CL50: > 100 mg/l, 96 h, espèces variées

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

: 490 mg/l, 48 h, Daphnia (Daphnie)

aquatiques.

: CL50: 490 mg/l

Toxicité pour les algues

: CE50: 1.700 mg/l, 10 jr, Selenastrum capricornutum (algue

verte)

## 12.2 Persistance et dégradabilité

## **Produit:**

Biodégradabilité : Donnée non disponible

#### **Composant:**

## Nitrate d'ammonium :

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Produit:**

Bioaccumulation : L'accumulation dans les organismes est attendue.

#### **Composant:**

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Novatec Fluid Fe max**

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

#### Nitrate d'ammonium:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:** 

Mobilité : Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Produit:** 

Evaluation : Aucune donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique

supplémentaire

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Lors d'une élimination par traitement biologique, un dérèglement du processus de nitrification de la boue activée

peut intervenir.

#### RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et

l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le

récipient utilisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit; rincer soigneusement

l'emballage. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière

Adivalor.

# Fiche de Données de Sécurité conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Novatec Fluid Fe max**

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

## **RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport**

Règlement Transport	ADR / RID	ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU				
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		NON CLAS	SSE	
14.4 Groupe d'emballage				
14.5 Dangers pour l'environnement				
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC				

## **RUBRIQUE 15. Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Non classé

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

# Fiche de Données de Sécurité conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **Novatec Fluid Fe max**

Référence : FDS\_816\_N Edition révisée n° 0 Version: 2016-01 Date de révision: 25/02/2016

#### **RUBRIQUE 16. Autres informations**

#### Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.